



Université  
Sorbonne  
Paris Nord

# DU

# **VIOLENCES ET SANTÉ**

**Accueil et accompagnement des victimes  
et des auteurs de violences**

FORMATION  
**INITIALE**  
FORMATION  
**CONTINUE**

*Étudier*  
à **USPN**

[www.sorbonne-paris-nord.fr](http://www.sorbonne-paris-nord.fr) #USPN

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **CONDORCET**  
PARIS - AUBERVILLIERS

**A-SPC**  
Alliance Sorbonne  
Paris Cité

UFR **SMBH**

Santé,  
Médecine  
et Biologie  
Humaine

## OBJECTIFS

**La médecine légale est centrée sur l'examen des victimes et des auteurs d'infractions, elle est aussi tournée vers les personnes en situation de précarité et de souffrance sociale.** Un facteur commun à de nombreux champs disciplinaires de la médecine légale est leur lien avec les situations de violence, ce qui a fait définir la médecine légale comme médecine des situations de violence.

**L'objectif de la formation réside dans l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques** relatives à la compréhension des situations de violence et leur approche pratique dans un parcours de soins.

**La formation abordera les domaines suivants :**

- Approche historique et culturelle des questions de violences
- Information, consentement et secret professionnel appliqués aux situations de violence, rédaction des certificats dans les situations de violences
- Droit pénal et droit des situations de violence
- Rôle des professionnels de santé et place de la médecine légale dans le repérage des situations de violences
- L'auteur de violences – criminologie
- Caractérisation et compréhension des situations de violences, pratiques addictives et violences infligées ou subies
- Accueil et accompagnement des personnes victimes
- Psychotraumatologie.

## COMPÉTENCES VISÉES

Au titre des connaissances et compétences de la prise en charge médicale, psychologique et juridique des victimes et auteurs de violences, il s'agira pour les stagiaires :

- **d'acquérir la connaissance des cadres juridiques** dans lesquels s'inscrivent les personnes victimes ou auteurs de violences et d'identifier les interlocuteurs obligés ou occasionnels de leur parcours de soins ou leur parcours judiciaire
- **développer les capacités de repérage** des situations cruciales dans le champ des violences
- **acquérir les bonnes pratiques de transmission** de l'information orale et écrite entre l'intervenant professionnel ou associatif et la personne concernée par les situations de violence ; acquérir également les modalités de recueil du consentement aux soins
- **se familiariser avec la rédaction** des certificats et attestations à usage judiciaire potentiel ou annoncé, les bonnes pratiques en la matière et les formulations et termes à éviter et ceux au contraire, à privilégier
- **maîtriser les circuits entre les associations** d'aide aux victimes, points d'accès au droit, travailleurs sociaux, structures de soins générales ou spécialisées, services de police et de justice
- **savoir identifier les conséquences psychiques** des situations de violence et connaître les indications et les modalités pratiques de recours aux structures d'accueil dans le domaine du psychotraumatisme.

## POURSUITE D'ÉTUDES / DÉBOUCHÉS

 **Pour les stagiaires de formation continue :** permettre une spécialisation dans le champ des situations de violences

 **Pour les stagiaires de formation initiale :** permettre une orientation dans le champ des situations de violences

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**119 heures d'enseignement théorique**, sur 1 an  
(mutualisées avec le master 2 de médecine légale et médecine sociale)  
4 modules d'enseignement composés de 20 séminaires (sur 20 jours, les lundis et mardis),  
en présentiel sur le campus de Bobigny, d'octobre 2021 à juin 2022.

**Modalités d'enseignement :** présentation théorique, accompagnée de références bibliographiques ou de supports informatiques.

**Contrôle des connaissances :**

- une épreuve écrite par unité d'enseignement
- rédaction d'un mémoire avec soutenance
- stage d'observation (facultatif) :  
20 heures, dans une unité médico-judiciaire.



### UE1

Médecine légale, information,  
consentement et secret professionnel

### UE3

Situations de violences - Accompagnement  
des personnes victimes

### UE2

L'auteur de violences - Droit pénal,  
droit des situations de violence

### UE4

Psychotraumatologie

## CONDITIONS D'ADMISSION

- **En formation continue** : médecins, sages-femmes, infirmiers, psychologues, travailleurs sociaux, sociologues de la violence ou de la santé, anthropologues, juristes, avocats, magistrats, policiers, intervenants associatifs
- **En formation initiale** : internes en médecine, étudiants en maïeutique, étudiants en psychologie, intervenants associatifs

## POUR PLUS D'INFORMATIONS

**Vie étudiante, frais d'inscription, ... :**  
[smbh.univ-paris13.fr/fr/formations/autres-formations/du-diu/item/323-du-violences-et-santé---accueil-et-accompagnement-des-victimes-et-des-auteurs-de-violences.html](https://smbh.univ-paris13.fr/fr/formations/autres-formations/du-diu/item/323-du-violences-et-santé---accueil-et-accompagnement-des-victimes-et-des-auteurs-de-violences.html)

## CONTACTS ET ACCÈS

**Responsable de la formation, Pr Patrick CHARLOT** : [patrick.chariot@aphp.fr](mailto:patrick.chariot@aphp.fr)  
**Pour les candidatures, Mme Monia Costa** : [dpc-cedip@univ-paris13.fr](mailto:dpc-cedip@univ-paris13.fr)

### Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant)  
Campus de Villeteuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11  
Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38  
[www.univ-paris13.fr/orientation](http://www.univ-paris13.fr/orientation)

### Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP

(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)  
[www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne](http://www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne)  
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villeteuse  
01 49 40 37 64 - [acc-cfc@univ-paris13.fr](mailto:acc-cfc@univ-paris13.fr) (FC - A) / 01 49 40 37 04 - [svap-cfc@univ-paris13.fr](mailto:svap-cfc@univ-paris13.fr) (VA)

### U.F.R. Santé Médecine Biologie Humaine - Léonard de Vinci

#### VENIR À SORBONNE PARIS NORD - CAMPUS DE BOBIGNY

1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex

#### Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers Puis D27 (à droite)  
direction « Faculté de médecine ».

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9148297 - Longitude : 2.4177062999999634

#### Transport en commun :

##### Depuis Paris

- Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.
- Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtillères.
- Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Drancy Avenir.